

LA CROIX

BIMENSUEL CATHOLIQUE DE DOCTRINE ET D'INFORMATION DU BÉNIN

55 ème ANNÉE - NUMÉRO 777

24 AOÛT 2001 - 150 Francs CFA

DASSA-ZOUMÈ : PÈLERINAGE MARIAL 2001



(Lire nos informations à la page 8)

DES PROPOS MENAÇANTS POUR LA DÉMOCRATIE BÉNINOISE

Bientôt cinq mois qu'a eu lieu, au Bénin, la troisième élection présidentielle de l'ère du Renouveau démocratique. Cette élection a consacré la victoire du candidat de la mouvance présidentielle. Le général Mathieu Kérékou a donc été réélu président de la République du Bénin. Pour manifester leur joie après cet exploit, certains partis de la mouvance présidentielle organisent depuis quelque temps, une série de meetings de remerciement. Et cela se comprend, car après cet effort, il y a le réconfort. Au nombre de ces partis se trouve le Mouvement africain pour le développement et le progrès (MADEP) du richissime homme d'affaires, Sérou Fagbohoun. Pobè, Sakété, Kétou et Adja-Ouèrè l'ont déjà reçu.

TRAME D'UNE MENACE

L'organisation de ces meetings de remerciement est dans l'ordre normal des choses. Mais ce qui est inquiétant c'est le dérapage constaté à travers le message véhiculé lors de certaines réunions publiques. En effet le samedi 18 août dernier à Adja-Ouèrè, le président du MADEP déclare entre autres que tant que le président

(Lire la suite à la page 2)

TABLE RONDE SUR LA PRÉSIDENTIELLE DE MARS 2001

LE BÉNIN À LA RECHERCHE DE L'AMÉLIORATION DU PROCESSUS ÉLECTORAL

(Lire nos informations à la page 6)

N'ÉPARGNER AUCUN EFFORT DANS LA RECHERCHE DE LA PAIX

(...) En réponse à votre observation selon laquelle aucun effort ne devrait être épargné dans la recherche de la paix, je désire exprimer ma satisfaction pour l'engagement spontané de votre pays dans la poursuite de la paix, une activité que vous entreprenez non pas pour vous seuls, mais également pour vos voisins et pour la Communauté internationale en général. Les efforts de notre pays à cet égard sont véritablement dignes de louange, et une parole particulière d'éloge devrait être adressée au Président Chiluba pour son rôle personnel dans la poursuite des négociations en République démocratique du Congo, où le protocole de Lusaka a jeté les bases d'un tournant tant espéré dans le processus de paix. Dans tout cela, l'engagement de votre nation à la cause de la paix représente un exemple éloquent de préoccupation et d'action qui sont

une marque de distinction d'une société véritablement civile et humaine.

Comme vous l'avez observé, il est vrai que l'engagement actif et le soutien de la Communauté internationale est un élément nécessaire de toute initiative de paix, si l'on veut que celle-ci réussisse. En effet, la paix durable — que ce soit au niveau national, régional ou global — ne sera jamais atteinte tant que les dirigeants du monde ne reconnaîtront pas que l'interdépendance qu'il y a entre les nations exige de renoncer à toute forme de coercition économique, militaire ou politique et de transformer le doute et l'inimitié en



A L'ÉCOUTE DU PAPE

coopération et en confiance. En d'autres termes, il s'agit ici d'une solidarité authentique entre individus, personnes et nations.

Le concept de la solidarité signifie que personne — en particulier les nations et les organisations internationales — ne peut rester indifférent ou inactif face à la violence et à la guerre, à la torture et au terrorisme, à la course aux armements et à tout ce qui compromet la paix. Au contraire, il appelle tous ceux qui recherchent véritablement la paix et, de façon particulière, tous ceux qui servent dans des institutions spécifiques, à œuvrer ensemble

afin de promouvoir un vaste programme d'éducation visant à surmonter les attitudes d'egoïsme et d'hostilité, créant à leur place une véritable culture de la paix et de la solidarité (...).

La coopération entre l'Église et l'État et entre tous les citoyens, quelle que soit leur appartenance religieuse, est d'une grande importance pour le progrès de l'éducation intellectuelle et morale des personnes. Celles-ci pourront ainsi édifier une société véritablement juste et humaine, une société qui ira jusqu'à s'étendre au-delà des frontières nationales pour embrasser tous les peuples.

Vatican, le 18 mai 2001

Jean-Paul II

Audience à S.E.M. Kafunduka Mabukwana, Nouvel ambassadeur de la Zambie, près le Saint-Siège

L'AUTRE... LE BENIN D'UN JOUR A L'AUTRE... LE BENIN D'UN JOUR A L'AUTRE... LE

REMISE DE DIPLÔMES AU CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE EN HÔTELLERIE ET TOURISME DE PORTO-NOVO

De jeunes titulaires du brevet de technicien en hôtellerie (BTH) et du certificat d'aptitude professionnelle, option restauration, capables de diriger et de gérer des hôtels dignes de ce nom viennent d'être lancés sur le marché de l'emploi.

Au nombre de dix dont huit Béninois et deux Congolais, ces jeunes diplômés sont les produits finis du centre de formation professionnelle en hôtellerie et tourisme (CFPHT), sis à Adjarra-Docodji, derrière le trésor à Porto-Novo.

La cérémonie de remise des diplômes aux lauréats de cette deuxième cohorte s'est déroulée le samedi 16 juillet 2001 au CFPHT dans une ambiance de fête. C'était en présence du représentant du ministre de la fonction publique, du travail et de réforme administrative, des autorités politico-administratives, des chefs d'établissements secondaires, des chefs du personnel des hôtels de Cotonou et de Porto-Novo et des parents d'élèves.

Établissement de formation à caractère technique et professionnel reconnu par l'État, le CFPHT est co-dirigé par

MM. Hodonou N. Bonheur Gérard et Soumanou Abdel Aziz. Il s'est fixé les objectifs fondamentaux suivants:

— rechercher des solutions adéquates au crucial problème des jeunes "sans emploi".

— préparer la jeunesse à la vie active en lui faisant acquérir les connaissances techniques et le savoir-faire nécessaire à un homme de métier.

— former des jeunes gens qualifiés dont les aptitudes puissent répondre aux besoins du marché du travail.

Pour y parvenir, le CFPHT assure aux jeunes, en deux ans, une formation théorique solide et une formation pratique grâce à des stages en entreprises.

Le centre offre ainsi l'opportunité d'emplois stables à ses élèves en leur permettant d'obtenir à la fin des deux premières années, le brevet de technicien supérieur en hôtellerie (BTH), et à la fin de la troisième année, le certificat d'aptitude professionnelle (CAP), option restauration qui est un diplôme d'État.

Eu égard à ces objectifs, la sortie de la deuxième promotion du centre constitue sans nul doute, un motif d'encouragement pour tous les acteurs impliqués dans la vie de l'établissement.

L'événement méritait donc d'être apprécié à sa juste valeur. Et c'est ce que diverses allocutions prononcées à cette occasion ont pris le soin de souligner.

Au nom de la direction collégiale du centre MM. Hodonou et Soumanou se sont félicités l'un après l'autre, du travail de qualité accompli tant par les élèves que par les enseignants qui ont eu à les encadrer. Ils ont en outre remercié les gérants des hôtels où les élèves ont effectué des stages pratiques indispensables à la consolidation de leur formation. M. Hodonou devait saisir cette occasion pour conforter les lauréats, une fois encore, quant à la pertinence de leur orientation professionnelle. En effet au Bénin, a-t-il fait remarquer, l'hôtellerie représente un secteur émergent en matière de création d'emplois et de revenus.

Le porte-parole des récipiendaires a exprimé la gratitude de la promotion à

tous ceux qui ont œuvré à la réussite de leur formation. Sur le terrain, a-t-il ajouté, nous continuerons, grâce à notre métier d'hôtelier à nous armer pour la vie.

Le corps professoral a fait également entendre sa voix par des mots de félicitations et des conseils à l'endroit des lauréats.

Le mot de fin est revenu au représentant du ministère du travail. Pour ce dernier, la formation professionnelle est indispensable, nul ne peut efficacement contribuer au développement de la nation s'il ne reçoit pas une formation professionnelle appropriée. Il a salué les efforts déployés dans ce sens par les responsables du centre.

S'adressant aux lauréats, le représentant du ministre du travail, les a exhortés, au-delà des félicitations unanimes de l'assistance, à se perfectionner tout au long de leur carrière qu'il a souhaitée pour eux, une réalité féconde dans un proche avenir.

E. Dégla

DES PROPOS MENAÇANTS POUR LA DÉMOCRATIE BÉNINOISE

(Suite de la première page)

Kérékou ne sera pas fatigué, il restera au pouvoir. Cette déclaration porte la trace d'une menace pour la démocratie béninoise encore balbutiante.

À PROPOS DE L'ÉLECTION DU CHEF DE L'ÉTAT

À propos du pouvoir exécutif et de l'élection du Chef de l'État et de son mandat, la Constitution béninoise du 11 décembre 1990 est pourtant claire. En effet, elle dispose en son article 42:

«Le président de la République est élu au suffrage universel direct pour un mandat de cinq ans, renouvelable une seule fois.

En aucun cas, nul ne peut exercer plus de deux mandats présidentiels.»

Et l'article 44 de la même Constitution dispose, lui, que:

«Nul ne peut être candidat aux fonctions de président de la République s'il :

— n'est de nationalité béninoise de naissance ou acquise depuis au moins dix ans ;

— n'est de bonne moralité et d'une grande probité ;

— ne jouit de tous ses droits civils et politiques ;

— n'est âgé de 40 ans au moins et 70 ans au plus à la date de dépôt de sa candidature ;

— ne réside sur le territoire de la République du Bénin au moment des élections ;

— ne jouit d'un état complet de bien-être physique et mental dûment constaté par un collège de trois médecins assermentés désignés par la Cour Constitutionnelle».

DISPOSITIONS SAGES ET SALUTAIRES

Bafouer les dispositions des articles 42 et 44 de la Constitution citées ne serait que suicidaire pour la démocratie béninoise et le pays tout entier. Nul n'a intérêt à les mettre en péril.

Et ce ne sont pas les agitations fébriles de certains chefs d'États imbûs

d'une avidité insatiable du pouvoir qui vont tourner la tête à nos dirigeants et hommes politiques béninois. Car ils deviendraient alors traitres à la nation, à la parole donnée. Ils seraient des parjures. Et ce serait très grave et malheureux pour le Bénin.

Dans moins de cinq ans et au regard des conditions énumérées dans les articles cités ci-dessus, le général Mathieu Kérékou sera disqualifié pour la présidence en 2006; car au-delà des deux mandats qu'il aura bouclés successivement à la tête de l'État après son retour aux affaires en 1996, il aura également dépassé les 70 ans. Les dispositions contenues dans la Constitution béninoise sont salutaires et sages. Elles vivifient même la démocratie béninoise. D'ailleurs si en 10 ans de pouvoir on n'est pas censé apporter tout le changement que l'on peut et préparer au besoin la relève, alors il y a problème.

Aujourd'hui, la démocratie béninoise a besoin de boucler une décennie. Et elle présente d'énormes potentialités pour sa vitalité qui devrait pouvoir perdurer dans le temps. Mais des insuffisances demeurent. En conséquence, il est impérial pour les animateurs de la vie politique du Bénin, de quelque bord qu'ils soient, d'observer une retenue par rapport à

certaines prises de position ou simplement certaines déclarations face aux questions qui engagent la vie de toute la nation. Alors trêve de propos désobligeants, peu recommandables et susceptibles de déséquilibrer le processus démocratique béninois qui ne demande qu'à être renforcé au jour le jour pour le bonheur de tous.

Alain Sessou

UN CADEAU QUI DURE.
UN CADEAU QUI INSTRUIT.

A UNE CONNAISSANCE,
OFFREZ
UN ABONNEMENT A
"LA CROIX DU BENIN" ;

Un cadeau

— qui dure,
— qui favorise l'éducation permanente de la foi,
— qui nourrit les solidarités en Eglise,
— qui n'a pas son pareil chez nous,
— qui...
— qui...
— qui...

CHRONIQUE DES TEMPS ANCIENS

LE MYTHE DU GUIN DANS LA MENTALITÉ
HULA À TRAVERS LES ÂGES

Nous sommes en présence de deux groupes socioculturels vivant dans le même espace géographique pendant longtemps appelé côte des Esclaves : les Hula et les Guin. Ils n'ont pas suivi le même itinéraire historique dans leur évolution dans le temps et l'espace, ainsi qu'en matière de mentalité⁽¹⁾. Si chaque groupe projette sur l'autre un type donné de regard, celui des Hula en direction des Guin a été dominé par un certain complexe marqué du sceau du mythe.

* * *

L'ethnie dénommée hula, tout en étant l'une des plus importantes numériquement de l'espace de la côte des Esclaves, fait également partie des plus composites. En effet, si le noyau initial est parti de Tado aux environs des XIV^e-XV^e siècles pour migrer vers le sud, des ressortissants d'autres groupes socioculturels se sont mélangés à lui pour former, dans plusieurs villages, l'ethnie hula, très proche des Huéda, ses voisins. Quant aux Guin, ils constituent également, à leur manière, un groupe composite, et ce, dès les premières décennies de leur installation dans la région⁽²⁾.

Les Hula étaient déjà en place quand des migrants arrivèrent de l'ouest, plus précisément du sud du Ghana ou Gold Coast : c'étaient surtout des Gan d'Accra dont quelques-uns, à la suite de leur défaite militaire face aux guerriers akwamé et préférant chercher leur salut dans la fuite, vinrent se réfugier sur les terres des Hula où ils fonderont Glij. Des années plus tard, des Fanti ou Fante partis d'El Mina à l'ouest d'Accra migrèrent vers l'est et fonderont une localité du nom d'Aného⁽³⁾, à quelques kilomètres seulement de Glij. Ils furent appellés par les populations hula qui les ont accueillis, mina du fait de leur provenance d'El Mina. Leurs voisins de Glij, eux, portèrent le nom de Guin, une corruption de Gan.

Les incessants mouvements de population d'une localité à l'autre, entraînèrent des brassages humains sous forme d'alliances matrimoniales ayant pour conséquence une véritable fusion entre Guin et Mina, deux groupes nettement distincts au départ, comme il en a été déjà question plus haut. Désormais, l'on ne fit plus de distinction entre Guin et Mina aussi bien du point de vue ethnique que linguistique. Il sera simplement question de Guin ou Mina, du parler guin ou mina. Toutefois, celui-là prit le pas sur celui-ci en tant qu'ethnonyme ou glossonyme, à telle enseigne qu'aujourd'hui, il est plus adéquat de parler de Guin locuteurs du guingbé. De fait, ce n'est que par ce vocable guin qu'est connu ce groupe socioculturel des autres ethnies de l'espace qu'a occupé la côte des Esclaves durant la période précoloniale. Tel se

présente l'arrière-plan socioculturel de l'évolution dans l'espace des Hula et des Guin au moment de leur entrée en contact aux XVII^e-XVIII^e siècles.

Si les interactions entre les deux groupes socioculturels hula et guin ne manquent pas du fait de leur voisinage ou cohabitation, ceux-là ont été pendant longtemps fascinés par ceux-ci. Durant la majeure partie de la période précoloniale, l'image de la femme guin, excellente cuisinière, bonne mère et épouse exemplaire en matière d'entretien de son partenaire, est restée très fortement implantée dans l'imaginaire et le vécu quotidien des Hula jusque dans la première moitié du XX^e siècle. L'on comprend que de nombreux ressortissants du royaume d'Agbannakin aient eu pour épouses ou mères des femmes guin. C'était même une sorte de mode, à un moment donné, que d'avoir une femme guin dans maints villages hula des régions de Grand-Popo et d'Agbannakin durant la période précoloniale. Mœurs raffinées et comportements polis des femmes guin à qui l'on prête le secret des bonnes manières, achevèrent de donner une rallonge à la séduction qu'elles exerçaient durant des siècles sur les représentations collectives des Hula du royaume d'Agbannakin.

L'arrivée massive par le biais des alliances matrimoniales de ces femmes explique en grande partie la forte implantation du guingbé ou langue des Guin dans le royaume d'Agbannakin, au point que certains individus éprouvaient même de la gêne et un certain complexe à parler leur langue dans certains milieux guin. En outre, l'impact de cette langue étrangère sur les chansons a été indéniable. Il a fallu attendre les dernières années du XX^e siècle pour que les Hula de l'espace qu'occupait le royaume d'Agbannakin commencent par se rendre compte qu'il était même possible de chanter en langue hula. En effet, jusque-là, toutes les chansons de cette région étaient en guingbé, une langue si belle et si souple aux yeux de ces Hula qu'ils ont fini par se convaincre qu'elle était plus apte à se prêter aux chansons que n'importe quelle autre langue, notamment le halubé. Cette croyance n'a pas entièrement disparu, même de nos jours au sein de la population pourtant convaincue à partir des chansons en halubé de certaines de leurs vedettes qu'il était possible de le faire dans leur langue. Il convient de noter que les Hula de cette zone qui chantent toujours en guingbé sont majoritaires. Ils n'apprécient pas moins les nouvelles chansons dans leur propre langue.

Sur le plan de l'onomastique, l'anthroponymie hula du royaume d'Agbannakin s'est beaucoup enrichie de noms propres véhiculés du Ghana par des migrants guin : Ajua, Kuasi, Kuami, etc. ont été empruntés aux Guin par ces Hula. Cette liste, purement indicative, est loin d'être exhaustive. Notons enfin que la

force du mythe a été telle que les Hula du sud du Togo depuis Aného jusqu'à Aflao ont été heureux de s'être laissés assimiler par les Guin jusqu'à perdre leur langue, une partie de leurs coutumes, bref, l'essentiel de leur identité culturelle.

CONCLUSION

Le regard assorti de mythe que les Hula avaient longtemps projeté sur les Mina, loin d'être réciproque, est une réalité multiforme. Il recouvre des données matrimoniales, linguistiques, musicales et anthropomorphiques. Il ressortit à une sorte de complexe d'infériorité face à une communauté fortement minoritaire, mais perçue comme ayant atteint, en matière de mœurs, d'us et coutumes, une évolution restée longtemps intégrale dans la région.

Ce mythe, loin d'être une donnée figée, est cependant à appréhender dans l'espace et le temps. Il ne concerne que les habitants de l'espace du royaume d'Agbannakin, ceux de la partie orientale du monde hula n'étant nullement concernés. Loin d'être statique, il a évolué de façon décroissante au XX^e siècle, jusqu'à s'amenuiser aujourd'hui.

NOTES

(1) Pour de plus amples informations sur les origines et les conditions de formation des deux groupes socioculturels, on lira entre autres :

— IROKO (A. F.) : *Les Hula du XIV^e au XVII^e siècle*. Cotonou, les Nouvelles Éditions du Bénin, 2001, 325 p. ill.

— GAYIBOR (N. L.) : *L'aire culturelle ajoutado des origines à la fin du XVII^e siècle. Volume 2. La côte des Esclaves du XVII^e au XVIII^e siècle*. Thèse de doctorat d'État Es-Lettres et Sciences Humaines. Université de Paris I, Panthéon-Sorbonne, UER d'histoire, 1985, p.p. 451-991.

— GAYIBOR (N. L.) : *Écologie et histoire : les origines de la savane du Bénin*. In *Cahiers d'Études Africaines*, 101, 102, XXVI-1-2, 1986 p.p. 13-41.

— GAYIBOR (N. L.) : *Édit. : Histoire des Togolais. Vol. I Des origines à 1884*. Lomé, les Presses de l'U.B., 1997, 443 p. ill.

— GAYIBOR (N. L.) : *Édit. Le peuplement du Togo. État actuel de nos connaissances historiques*. Lomé, les Presses de l'U.B., 1997, 180 p.

(2) GAYIBOR (N. L.) : *Le Geny. Un royaume oublié de la côte de Guinée au temps de la Traite des Noirs*. Lomé, Éditions Haha ; Paris Éditions Karthala, 1990, 321 p.

(3) Aného signifie la maison des Ané, nom du groupe fanti ou fanti qui a fondé la localité. Ce nom a été déformé par la suite en Anécho.

A. Félix IROKO

SANTÉ

DES LIENS PROUVEDS ENTRE CANCER ET ALIMENTATION

Lancée il y a 10 ans, l'étude EPIC (European Prospective Investigation into Cancer and nutrition) nous livre ses résultats préliminaires sur les relations entre cancer et alimentation. Il y est démontré que la consommation de fruits et de légumes a bien un effet protecteur vis-à-vis du cancer du côlon, du rectum et des voies aérodigestives supérieures (langue, gorge, larynx, œsophage, estomac). Une liste de fruits et de légumes par jour suffit à réduire leur incidence de 50 %.

À l'inverse, la consommation de charcuterie (salaisons) augmente le risque de cancer du côlon mais celle de viande rouge semble sans incidence sur ce type de cancer alors que le poisson le diminue. L'étude apporte aussi la preuve que l'association d'un paquet de cigarettes et d'une bouteille de vin par jour multiplie par cinquante le risque d'un cancer des voies aérodigestives supérieures et du poumon. L'alimentation n'est pas le seul facteur en jeu : avoir une activité physique et éviter la surcharge pondérale constituent également des moyens de prévention des cancers.

QUELQUES GOUTTES DE NICOTINE ?

C'est tout nouveau et ce sera peut-être le bon moyen pour enfin dire adieu à la cigarette. Voici donc la nicotine liquide, qui vient d'être mise au point par le Dr Eric Westman (Duke University, États-Unis) qui se dit très optimiste après de prometteuses études préliminaires.

Il suffit selon son inventeur, de quelques gouttes de nicotine en solution diluée dans n'importe quelle boisson, pour calmer en cinq minutes le besoin de fumer. Parmi les 25 personnes qui ont testé le produit, 20 ont arrêté de fumer dans les six mois.

UNE FOIS LA TENSION NORMALISEE ON PEUT ARRÉTER LE TRAITEMENT DE L'HYPERTENSION ?

Faux. Le traitement de l'hypertension artérielle (HTA) doit dans l'état actuel des connaissances, être maintenu à vie. Chez plus de 90 % des patients, l'arrêt du traitement correspond à un retour de l'hypertension. La régularité de la prise du traitement chaque jour, à la même heure, est la garantie de son efficacité. Il est nécessaire de traiter une hypertension de façon à l'abaisser à moins de 140/90 mmHg qui correspond au seuil à ne pas dépasser.

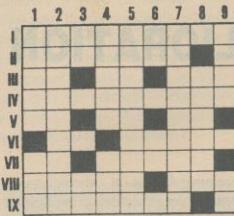
L'hypertension artérielle ne rend pas malade ; elle se développe progressivement chez des personnes âgées et en bonne santé. Mais nous traitons elle même progressivement la santé en augmentant le risque d'accident cardiaque ou cérébral. C'est souvent au cours d'une consultation de routine qu'une élévation anormale de la tension est constatée. Le médecin décidera selon l'appréciation du risque cardiovasculaire, la mise en route ou non d'un traitement. Une fois le traitement commencé, il ne faut jamais l'arrêter brutalement et sans avis médical.

Le traitement ne se limite pas à la seule prise de médicament : l'arrêt du tabac, le contrôle du taux de cholestérol permettent en association de minimiser d'autres facteurs de risque cardiovasculaire. De même que le fait de manger moins salé (pas plus de 6 grammes par jour), de maintenir ou de réduire si nécessaire son poids et de boire moins d'alcool peut abaisser ou équilibrer sa tension. La pratique d'une activité physique très régulière fait également partie intégrante du traitement de l'hypertension.

C. V.

UN PEU DE DISTRACTION

MOTS CROISÉS N° 23



HORizontalement

— I. Provoque un accès de désespoir quand il est révoqué. — II. Énoncent des vérités premières. — III. La moitié d'un mois.

(Réponse dans notre prochaine livraison.)

RÉPONSE AU JEU LES NOMBRES CROISÉS ENTIERS POSITIFS N° 5/2001

paru dans notre livraison n° 776 du 10 août 2001

RÉSOLUTION

Baptisons a, b, c et d respectivement les cases (1-3) ; (3-9) ; (9-3) et (3-1), et effectuons les opérations pour obtenir le tableau A ci-dessous que nous examinons.

Case (5-1) : $7+d \geq 8$ car $d \geq 1$. On a donc $16 = 7+d \geq 8$: les seules valeurs possibles pour y sont donc 1 ou 2.

Pour $y=1$: sur $7+d = 16$ ou $d=9$.
Or la case (3-3) impose $9-a \geq 1$ soit $d \leq 8-a$ avec $a \geq 1$ soit $d \leq 7$: cette valeur de y ne convient donc pas.

Pour $y=2$ on a $7+d = 8$ qui convient avec $d=1$: valeur imposée pour (3-1) avec $y=2$ ce qui résoud la 1^{re} colonne et la case (7-3) vaut 8-c.

7^{me} ligne : $2+8-c=c$ soit $c=5$: le jeu n'est plus fonction que des deux paramètres a et b, comme indiqué au tableau B ci-dessous.

(B)	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	7	+	a	=	7+3	—	a-1	=	8
2	+	+	+	+	+	+	+	+	+
3	1	+	8-a	=	9-a	—	9-a	=	b
4	=	=	=	=	=	=	=	=	=
5	8	+	8	=	16	—	8-b	=	8+
6	x	—	—	—	—	—	—	—	—
7	2	+	3	=	5	—	4-b	=	b+1
8	=	=	=	=	=	=	=	=	=
9	16	—	5	=	11	—	4	=	7

Donnons-en deux exemples pour chacune des valeurs de b.

b = 1 ; a = 4	b = 1 ; a = 7	b = 2 ; a = 3
7—7—11—3—8	7—7—14—6—8	7—3—10—2—8
1—4—5—4—1	1—1—2—1—1	1—5—6—4—2
8—8—16—7—9	8—8—16—7—9	8—8—16—6—10
2—3—5—3—2	2—3—5—3—2	2—3—5—2—3
16—5—11—4—7	16—5—11—4—7	16—5—11—4—7
b = 2 ; a = 6	b = 3 ; a = 5	
7—6—13—5—8	7—2—9—1—8	7—5—12—4—8
1—2—3—1—2	1—6—7—4—3	1—3—4—1—3
8—8—16—6—10	8—8—16—5—11	8—8—16—5—11
2—3—5—2—3	2—3—5—1—4	2—3—5—1—4
16—5—11—4—7	16—5—11—4—7	16—5—11—4—7

RÉPONSE AU JEU LES ANOMALIES N° 1

paru dans notre livraison n° 776 du 10/08/2001

— 1. L'oiseau est beaucoup trop gros. — 2. On n'attelle pas les beaux comme les chevaux. — 3. Le lion se promène sur la route. — 4. L'hôtel est trop petit pour contenir autant de chambres. — 5. Le panneau de signalisation est au milieu de la route. — 6. La voiture a deux roues différentes. — 7. Un petit garçon conduit une puissante auto. — 8. Le clocher a une fenêtre et des personnes. — 9. On voit un navire sur le sommet de la colline. — 10. Les inscriptions sur la borne sont placées du côté opposé à la route.

FAÇONS DE PARLER

DES MOTS ET DES FAUTES : peine, penne, péne

ou des îles méditerranées, gagner ou prendre le maquis, c'est se réfugier dans ces régions pour s'y cacher, comme l'ont fait pendant longtemps les bandits corsés ou siciliens. Pendant la seconde guerre mondiale, en France, la Résistance avait pris le maquis pour lutter contre l'occupant allemand et les régions où les résistants avaient trouvé refuge constituaient le maquis. Le maquis était aussi le nom donné à l'ensemble de ces résistants. Au sens figuré, lorsque l'on se trouve empêtré dans le maquis de la procédure, on se trouve dans une situation juridique particulièrement inextricable. Mais si en Afrique subsaharienne, on vous propose d'aller manger au maquis, on vous invitera dans un restaurant... Par extension, les maquis de la capitale sont les quartiers mal famés de la capitale.

DES MOTS D'AUJOURD'HUI : des clopinettes

Être payé des clopinettes, c'est payé rien du tout et gagner un salaire de misère. Le mot date de 1925 et s'emploie toujours au pluriel. On pense qu'il vient du mot argotique "clope" qui signifie mégot.

AUTOUR D'UN MOT : truquer

Faire preuve d'astuce, de ruse ou utiliser un stratagème c'est posséder un truc, donc être passé maître dans l'art de truquer, c'est-à-dire de tromper. Le mot truquer naît dans la langue provençale au XII^e siècle par l'intermédiaire du verbe trucar qui signifie "cogner". Avoir un truc c'est une façon d'avoir de l'habileté dans un métier ou un art d'adresse, comme la prestidigtation par exemple. Le mot est repris au XVIII^e siècle et le verbe truquer naît au XIX^e siècle. Truquer c'est quelque chose qui signifie de façon générale tricher par l'utilisation de procédés malhonnêtes. On peut truquer, falsifier un tableau ou un meuble pour le faire paraître plus ancien par exemple. On peut truquer des draps (ou les piper) ou encore des cartes en les biseautant. Mais on peut aussi truquer un combat de boxe ou des élections dans les arrangements de façon à obtenir le résultat souhaité. Par ailleurs, Terminator et James Bond ne seraient pas des héros aussi passionnés sans les trucages spectaculaires de leurs films. Loin d'être truquer, le truquiste, au cinéma est passé maître dans les trucages, que l'on appelle de façon plus générale effets spéciaux.

LE LANGAGE IMAGÉ

Les Parques

Dans la mythologie romaine, il existait trois fileuses qui travaillaient jour et nuit. C'était "les Parques". On les a représentées parfois comme d'affreuses vieilles : ailleurs, elles sont belles mais impitables.

Le nom "Parque" vient du verbe latin "parcere" qui signifie, épargner. Ce nom était ironique, car les Parques n'épargnaient personne. Ce qu'elles filaient ainsi, sans trêve, c'était le fil de la vie humaine.

Clitôs tenait la quenouille, Lachésis, le fuseau et la dernière, Atropos, donnait le coup de ciseau final.

Par une extension de sens, facile à comprendre, la Parque signifie dans le langage imagé : la Destinée... la naissance... la vie... la mort des humains.

AUTOUR D'UN MOT : "Héros"

Le nom "héros" a pour initiale un H dit aspiré. Même si le son expiré n'existe pas en français moderne, le "H aspiré" sert à maintenir un hiatus en empêchant la liaison et l'élision. Exemple, justement : "un héros", ou "des haricots" (pas de liaison).

Par contre le "H" de "héros" devient "H" muet dans tous les dérivés de ce nom : une héroïne, des héroïnes, etc. On doit alors en prononçant faire la liaison.

NATION

TABLE RONDE SUR LA PRÉSIDENTIELLE DE MARS 2001

LE BÉNIN À LA RECHERCHE DE L'AMÉLIORATION DU PROCESSUS ÉLECTORAL

Le Centre national des chargeurs du Bénin à Cotonou a servi de cadre, les 16 et 17 août 2001, à la tenue d'une table ronde post-électorale à l'intention des partis politiques et de la société civile du Bénin. Elle a regroupé une centaine environ de représentants de formations politiques et de la société civile.

Depuis la présidentielle dernière, c'est la première fois que les animateurs de la vie politique nationale et les différents acteurs du processus électoral se retrouvent pour faire le point sur l'évaluation de l'élection présidentielle de mars 2001.

Organisée par «National Democratic Institute for International Affairs» avec le soutien financier de l'USAID, cette table ronde voudrait aider à renforcer davantage le processus électoral et le système politique du Bénin.

Elle vise essentiellement à amener les leaders politiques à tirer leçons des élections présidentielles de mars 2001 et à formuler des stratégies en vue d'éviter des problèmes similaires lors des futures consultations municipales et législatives.

SAUVEGARDER LA PAIX ET L'UNITÉ NATIONALE

On comprend alors pourquoi le président de l'Assemblée nationale du Bénin, Me Adrien Houngbédji, qui a eu l'honneur d'ouvrir les travaux de ces assises, est allé droit et sans ambages au but en plantant le décor.



Me Adrien Houngbédji.



Vue partielle des participants...

Il déclare notamment : «...Si pour sauvegarder la paix sociale et l'unité nationale, des concessions ont été faites par les acteurs politiques, les élections présidentielles passées s'inscrivent, pour une large part, en marge des principes démocratiques universellement reconnus.

Elles ont été entachées d'irrégularités flagrantes qui ont failli mettre à mal notre jeune démocratie. Au nombre de celles-ci figurent notamment les listes électorales, le déroulement de la campagne, le recensement des résultats, les décisions de la Haute Autorité de l'audiovisuelle et de la Communication, de la Commission électorale nationale autonome voire de la Cour constitutionnelle».

Pour le président de l'Assemblée nationale, il importe, avant que le Bénin ne s'engage dans une nouvelle consultation populaire, qu'une évaluation soit faite surtout par les partis politiques qui sont les premiers animateurs de la vie publique. Et comme le dispose la Constitution du 11 décembre 1990 dans son préambule, «les partis politiques concourent à l'expression du suffrage. Ils se forment et exercent librement leurs activités dans les conditions déterminées par la charte des partis politiques. Ils doivent respecter les principes de la souveraineté nationale, de la démocratie, de l'intégration territoriale et de la laïcité de l'Etat».

Il s'agit en un mot, selon Me Houngbédji, pour les partis politiques

recommandations et stratégies permettant leur meilleure implication dans la vie publique et à contribuer efficacement à l'amélioration du système électoral béninois.

PLAIDOYER POUR UN SYSTÈME ÉLECTORAL CRÉDIBLE AU BÉNIN

Trois ateliers se sont constitués autour de trois sous-thèmes pour les discussions de cette rencontre. Ils portent sur :

- les textes et les institutions des élections à l'épreuve de la présidentielle de mars 2001 ;
- les listes et cartes électorales dans le système électoral du Bénin ;
- l'implication des partis politiques dans les élections et dans la vie publique.

Ces ateliers ont été des moments de riches partages d'expériences et d'expertises des uns et des autres. Ils ont été surtout des temps de révélations et de confidences réciproques sur la présidentielle de mars 2001. Ils ont enfin permis aux délégués de formuler de nombreuses recommandations et stratégies de mise en œuvre (cf encadré).

Et il conclut en invitant les partis politiques à tirer les leçons des dérapages observés au cours de la présidentielle passée, à proposer des

À cette opportunité à eux offerte par les organisateurs de cette table



... Vue partielle des participants.

ronde, les délégués des partis politiques et de la société civile se sont employés à faire un véritable plaidoyer pour l'amélioration du système électoral au Bénin. Ils ont par ailleurs insisté sur la nécessité pour eux de s'impliquer davantage dans les élections et la vie publique en exploitant au mieux toutes les dispositions légales existantes en la matière.

Ils souhaitent le faire et ce, même en période non électorale.

Il reste à souhaiter que toutes ces recommandations et stratégies n'aillent pas grossir le lot de celles des mille et une autres rencontres ou conférences du genre et dont la mise en application par les pouvoirs publics se fait toujours attendre.

Guy Dossou-Yovo

RECOMMANDATIONS ET STRATÉGIES DE MISE EN ŒUVRE DE LA TABLE RONDE SUR LA PRÉSIDENTIELLE 2001

I — RECOMMANDATIONS

Ces recommandations sont notamment :

- la volonté de mise en œuvre des dispositions de la liste électorale permanente informatisée (LÉPI) ;
- la réalisation d'un recensement général de la population à caractère électoral hors période électorale ;
- la délivrance rapide et gratuite des cartes d'identité nationales aux populations rurales et aux démunis ;
- l'établissement des cartes d'électeurs avec photo ;
- l'élaboration d'une loi électorale constante ;
- l'installation de la Commission électorale nationale autonome (CENA) dans les délais prévus par la loi ;
- l'organisation du premier tour des élections présidentielles au moins 40 jours avant l'expiration du mandat du président en exercice ;
- la participation effective des Béninois de l'extérieur au processus électoral ;
- la mise en place d'un observatoire de suivi des activités des partis politiques.

II — STRATÉGIES DE MISE EN ŒUVRE

Pour la mise en œuvre effective de ces recommandations, les stratégies ci-après ont été proposées par les délégués. Ce sont :

- la mise en place d'un cadre permanent de concertation des partis politiques ;
- la professionnalisation des partis politiques notamment par la mise en place d'un réseau de formateurs au sein des partis politiques ;
- des plaidoyers des partis politiques auprès du parlement, du gouvernement et de la société civile pour la mise en œuvre des recommandations ;
- des campagnes de sensibilisation des populations sur les aspects du processus électoral à améliorer ;
- des pressions sur le gouvernement et le parlement pour qu'ils prennent des décisions et posent des actes dans le sens des recommandations.

LES LIMITES DE LA CHARTE DES PARTIS POLITIQUES

Le 24 juillet 2001, les députés ont adopté, à la grande satisfaction des Béninois et Béninoises, la loi portant charte des partis politiques. L'innovation dans ce domaine se trouve dans l'article 45 de la loi qui dispose :

« *Tout élu à un mandat représentatif sous la bannière d'un parti politique qui vient à en démissionner en cours de mandat pour quelque motif que ce soit, perd son siège au sein de l'institution concernée.* »

Il est immédiatement remplacé par son suppléant.

Par cet article, le législateur pense régler le problème crucial de transhumance auquel nous ont habitués nos honorables députés. Mais la crise que traverse présentement le parti, la « Renaissance du Bénin » (RB) de Rosine Vieyra Soglo, l'un des plus grands partis politiques du Bénin, vient poser un des aspects et pas des moindres, de la problématique de la charte des partis politiques au regard de la stabilité de ces derniers. Car s'il est vrai que tout élu qui démissionne de son parti en cours de mandat perd son siège au sein de l'institution concernée, la loi n'a, par contre, rien prévu par rapport à l'élu exclu au cours de son mandat par l'organe dirigeant de son parti. Et c'est justement dans cette situation que se retrouve aujourd'hui le parti la « Renaissance du Bénin » qui a exclu, de son sein, le 13 août 2001, son vice-président Nathanaël Bah.



Mme Rosine Vieyra Soglo, présidente du parti "Renaissance du Bénin".



Monsieur Nathanaël Bah.

En clair, en voulant régler le problème de transhumance, la loi portant charte des partis politiques l'a tout simplement déplacé. Il va falloir songer à corriger rapidement les insuffisances de cette charte en vue d'une bonne gestion des partis politiques et d'éviter à la représentation nationale de naviguer dans un cercle vicieux.

Alain Sessou

RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION...

DASSA-ZOUMÈ : PÈLERINAGE MARIAL 2001

« BÉNINOIS, SI TU VEUX LA PAIX DÉBARRASSE-TOI DÈS AUJOURD'HUI... »



*« La Paix ! La Paix !
Donne-nous, Seigneur, la paix !
Non pas celle qui vient du monde,
Mais la paix qui vient de Toi. »*

C'est la fervente prière qui s'est élevée, à l'unanimité, des cœurs des milliers de fidèles catholiques béninois, burkinabé, togolais, ivoiriens, nigériens... rassemblés les 17, 18 et 19 août 2001 autour de Notre-Dame d'Arigbo de Dassa-Zoumè, hau lieu de pèlerinage et de ressourcement.

Placé sous le signe de la paix, ce premier rendez-vous spirituel national du troisième millénaire était une véritable manifestation à la gloire de celle qui a cru à l'accomplissement des paroles qui lui furent dites de la part du Seigneur, un véritable foyer où s'est à nouveau éclaté comme il y a deux mille ans, le magnifique chant des anges à l'incarnation de Jésus-Christ, la Paix de Dieu, la Paix des hommes.

**« IN TERRA PAX OMNIBUS »
PAIX SUR TERRE AUX HOMMES
QUE DIEU AIME !**

Assurément. Tout inspirait l'avènement de la paix de Dieu dans le déroulement des activités marquant la quarante-septième édition du pèlerinage national. S'il est vrai que la matinée du samedi n'a pas connu un grand nombre de pèlerins, il est aussi réel qu'il fallait attendre 19 heures pour apprécier les élans pèlerins d'une foule de plus de trois mille personnes venues de divers horizons pour suivre prier et recevoir des grâces par l'intercession de la Bienheureuse Vierge Marie.

Les bras ouverts, la voici qui, à la faveur d'une grande procession aux flammes accueille ses fils et filles comme pour leur dire : « Mes enfants, Me voici. Je suis avec vous. Soyez les bienvenus sous mon manteau virginal de paix et de mère ».

Toute la nuit durant au lieu de l'ancien sanctuaire se sont succédées des célébrations eucharistiques ; dans les grottes, des chemins de croix ; sous des arbres et au

pied du calvaire, des récitations de chapelet ; vers l'aile droite du sanctuaire en construction, des célébrations pénitentielles ; un peu partout, des va-et-vient, diverses animations et dévotions jusqu'à 9 H 30 où le dimanche 19 août au cœur des bruits, commençait à s'imposer un heureux recueillement qui a introduit les pèlerins dans la célébration de l'Eucharistie, sommet du pèlerinage marial de cette année.

JOYEUSE ÉPIPHANIE DE LA PAIX DE DIEU

Présidée par Son Excellence Monseigneur Fidèle Agbachi, archevêque de Parakou, la célébration eucharistique dominicale manifestait joyeusement l'éclat de la paix, profonde aspiration de tous les pèlerins.

La grande procession de 10 H 30, sous un rythme idasha, ondulait les marches pacifiques d'une cinquantaine de prêtres fermée par S. Ex. Mgr. Fidèle Agbachi, S. Ex. Mgr. Pierre van Tott Nguyen, représentant du Saint-Siège près le Bénin, avec LL. EE. NN. SS. Nestor Assogba, archevêque de Cotonou, Lucien Monsi-Agbo, évêque d'Abomey, Marcel Honoré Léon Agboton, évêque de Porto-Novo, Antoine Ganey, évêque de Dassa-Zoumè, Pascal N'Koué, évêque de Natitingou, Martin Adju-Moumouni, évêque de N'Dali et Victor Agbanou, évêque de Lokossa. Sur l'esplanade des officiels, on notait la priante présence du ministre de l'intérieur, de la sécurité et de la décentralisation, M. Daniel Tawéma, du préfet du Zou et des Collines Barthélémy Dégouenon accompagné de ses sous-préfets et du directeur départemental de la santé. Tous, avec les fidèles, ils ont respectivement accueilli les mots de bienvenue et de remerciement de l'évêque de Dassa-Zoumè, Mgr. Antoine Ganey. Ce dernier a invité les uns et les autres au recueillement et à la prière aussi bien pour le Bénin, pour les familles que pour Son Eminence Bernardin cardinal Gantin qui, de pensée et de prière, demeure avec la foule des chrétiens en pèlerinage à Dassa-Zoumè aux pieds de la Bienheureuse Vierge Marie, Reine de la Paix. Ensemble, nous sommes entrés dans la

paix de Dieu avec l'éclatante invitation à la contemplation du mystère de la vie de Dieu dans la personne de Marie, sa pauvre petite servante.

De la part de notre Seigneur Jésus-Christ, à tous et à chacun, Monseigneur Fidèle Agbachi souhaite la grâce et la paix dans son message, reflet d'une longue et fructueuse méditation sur la paix.

D'abord intégralement livré en anglais puis en français, ensuite résumé en fon et en idasha, ce « message du siècle » est une profonde interprétation pour le triomphe d'un monde de paix, un monde où le loup habitera avec l'agneau, où le veau et le lionceau marcheront ensemble sous la conduite d'un enfant, un monde où l'on ne fera plus de mal ni de violence, un monde où la paix remplira la terre comme l'eau remplit le fond de la mer.

Deux précieux dons de paix acquis au Bénin, l'archevêque de Parakou a extrait la suavité de la grâce de Dieu. Nous avons relativement la paix. « Qui nous a donné cette paix ? Comment l'a-t-il donnée ? Par qui nous l'a-t-il donnée ? Comment nous l'a-t-il donnée ? Pourquoi peut-on dire que Marie est Reine de la paix ? » En substance, et selon le prélat, retenons que c'est Dieu qui nous a donné la paix en nous donnant son Fils unique Jésus-Christ qui a versé son sang et qui par ce sacrifice a détruit le mur de la haine entre individus, peuples et nations. C'est donc en Jésus que nous avons la paix, c'est Lui notre paix, la paix de Dieu. En donnant naissance à Jésus, Marie engendre la paix et nous pouvons l'appeler Notre-Dame de la Paix. Elle est la mère de la paix parce qu'elle est en paix avec Dieu. Immaculée et sans péché, elle est la femme fidèle qui jamais ne s'oppose à la volonté de Dieu. Mère de Jésus, elle est mère de la paix et nous accorde la paix, notre paix lui tient à cœur et elle intercède auprès de son Fils pour nous l'obtenir. C'est donc l'occasion de lui prouver notre reconnaissance et notre gratitude.

VIVRE COMME MARIE, EN PAIX AVEC DIEU

Aussi bien en anglais qu'en français, de vive voix, Monseigneur Agbachi a fait vibrer le cœur de Marie à chacun des pèlerins à travers l'émouvante interpellation que voici : « Toi mon frère, en regardant l'exemple de Marie, choisis aujourd'hui le Dieu de Jésus-Christ. Si tu veux la paix, débarrasse-toi dès aujourd'hui de toute idole, de celle pour qui tu as construit une cabane devant ta maison, de celle qui git, inerte et inefficace, sous ton lit. Débarrasse-toi aussi de toute recette charlatanique et des idoles plus subtiles que sont l'argent, l'honneur, la vaine gloire, la richesse et le sexe. Si tu veux montrer ta reconnaissance à Marie, il faut que tu fasses tout pour vivre en paix avec le prochain. Vivre en paix avec le prochain c'est aimer le prochain. En réalité, la paix, c'est le fruit de l'amour et qui n'aime pas le prochain ne peut jour d'aucune paix. Choisis dès aujourd'hui les voies de l'amour. Évite les pensées de mal à l'égard du prochain. Une mauvaise pensée conduit toujours à une mauvaise action. Loin de toi les paroles violentes, à tort ou à raison, les paroles de mépris, de haine. Loin de toi la rancune, le refus de pardonner qui conduit inévitablement à la vengeance. Si tu refuses de pardonner, tu n'es pas fils de Dieu et tu mets la paix en danger. Arrache de ton cœur l'envie, elle engendre la jalousie. Chasse de ton cœur la jalousie, c'est elle qui a poussé Caïen à tuer son frère Abel et c'est elle qui nous vaut aujourd'hui des calomnies, les mensonges, l'usage de pouvoirs occultes, des empoisonnements et des meurtres. Laisse l'amour habiter ton cœur, l'amour qui te fait accepter tout homme comme ton frère, qu'il soit du sud ou du nord, de l'ouest ou de l'est. C'est l'amour qui te donne la paix. Et que le Dieu de paix soit avec vous tous. Amen ! »

Pour finir l'archevêque de Parakou s'est particulièrement adressé aux femmes dans une vivante exhortation « femme du Bénin, femme d'Afrique, femme du monde, femme de partout, femme de toujours, engendrez-nous des fils de la paix ».

Puissent les grâces de renouvellement intérieur reçues à l'issue de cette célébration demeurer agissantes et opérationnelles pour la gloire de Dieu Père, Fils et Esprit maintenant et pour toujours.

Rendez-vous pour pèlerinage 2002.

Brice C. Ouinsou, Séminariste



RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION...

CENTENAIRE DE LA CATHÉDRALE NOTRE-DAME DES MISÉRICORDES DE COTONOU

VÉRITABLE «MAGNIFICAT» POUR L'ÉGLISE DU BÉNIN

Longue préparation pour un jubilé de la «demeure de Dieu». Action de grâce sans pareille. Ce mercredi 15 août 2001 est le jour qui fit le Seigneur, jour d'allégresse et de joie. C'est aussi la fête de l'Assomption. C'est également l'occasion de la grandiose célébration du centenaire de la cathédrale Notre-Dame des Miséricordes de Cotonou. L'événement est célébré avec la force que mérite un siècle de grâce et de bénédiction sous la maternelle et constante protection de la Bienheureuse Vierge Marie, Mère du Christ, Mère de l'Église.

UNE CÉLÉBRATION DIGNE DU CŒUR DE DIEU

Dieu se souvient. Il se souvient de son alliance et appelle l'homme à se souvenir. Remercier, en effet, c'est se souvenir. Nous voici donc rassemblé pour remercier, rendre grâce et nous souvenir en proclamant comme Marie, les merveilles de Dieu dans la vie de la toute première paroisse de la capitale économique du Bénin. Mémorial de la grâce et de la foi, cette célébration est une véritable épiphanie de la beauté infinie du cœur de Dieu sur notre terre. Tout est beau. Tout inspire la joie et l'allégresse. Tout respirent de la gloire de cent années de vie : l'église embellie de ses plus beaux atours, les fidèles vêtus en uniforme (tissu bleu frappé de l'effigie de Notre-Dame des Miséricordes), l'animation totalement assurée avec un éclat sans pareil. En témoigne la procession d'entrée brillamment conduite par le «hungan» avec les pas cadencés de dix tendres petites filles danseuses qui ouvrent les marches à une couronne de cinquante-deux prêtres dont l'un des bâtisseurs de cette cathédrale, le révérard père Raymond Domas venu spécialement de France pour cette fête de souvenir, tous auréolés de LL. EE. NN. SS. Fidèle Agbachi, archevêque de Parakou, Marcel Honorat Léon Agboto, évêque de Porto-Novo, Pierre van Tot Nguyen, chargé d'Affaires du Saint-Siège près le Bénin et Nestor Assogba, célébrant principal, vêtu d'ornements tout neufs à lui offerts à l'occasion de ce jubilé. Sous la resplendissante voûte de l'église attende pieusement une foule innombrable de fidèles toutes catégories confondues, croyants ou non-croyants, hommes des médias, officiels dont l'ex-président Emile Derlin Zinsou.

Dès l'ouverture de la messe, le curé de la paroisse, le père René-Marie Ehouzou, dans un lumineux mot de bienvenue proclame le rayonnement de la gloire de la grâce qui aujourd'hui rassemble tant de monde pour une célébration de la mémoire et du souvenir. C'est

justement en souvenir des prodiges du Seigneur pour son peuple qu'avant la première lecture, un nouveau gigantesque anbon, table de la parole de Dieu est bénit et inauguré en ce jour de joie avec le dépôt solennel du livre de la parole pieusement effectué par Son Excellence Monseigneur Nestor Assogba.

«MAGNIFICAT ANIMA MEA DOMINUM»
MON ÂME EXALTE LE SEIGNEUR

Exulte mon esprit en Dieu mon Sauveur !

Chant d'action de grâce de Marie, ce cantique qui fait remonter toute la gloire vers le Sauveur, le Tout-Puissant demeure l'hymne qui aujourd'hui jaillit du cœur et des lèvres de l'église du Bénin en communion priante avec le Pape Jean-Paul II et avec Son Eminence Bernardin cardinal Gantin. Il revient à l'archevêque de Cotonou d'exécuter, avec la même profondeur spirituelle qu'on lui connaît, le «Magnificat» de ce temple de Dieu. Il exalte d'une part, la splendeur de la grâce accordée dans l'Esprit Saint à l'humble Servante du Seigneur, la Bienheureuse Vierge Marie en qui nous contemplons la mystérieuse gloire du Christ ; d'autre part, il entraîne toute l'église dans un élan de gratitude où d'un même cœur et d'une même voix, s'élève harmonieusement l'agréable cantique de la Vierge Marie : «Mon âme exalte le Seigneur, exulte mon esprit en Dieu mon Sauveur». Pour le merveilleux témoignage de foi que fut la vie de prêtre et de pasteur de Monseigneur Christophe Adimou troisième archevêque métropolitain et celle de Monseigneur Isidore de Souza, quatrième archevêque métropolitain de Cotonou, «Mon âme exalte le Seigneur, exulte mon esprit en Dieu mon Sauveur». Pour le premier fruit de la parole de vie semée sur la rive du fleuve de la mort, Félix Koavi Dossou, premier baptisé de la paroisse, cuilli le 21 décembre 1901 et pour les 27.950 baptisés d'aujourd'hui ; pour toutes les vocations sacerdotales et religieuses dont Monseigneur Moïse Durand, premier prêtre originaire de Notre-Dame et ordonné le 15 mars 1931, voici aujourd'hui 70 ans, «Mon âme exalte le Seigneur, exulte mon esprit en Dieu mon Sauveur». Pour le tout premier mariage, celui de Joseph Elias

Pinto et de Balbina de Souza le 28 juin 1903, pour les 1.568 mariages aujourd'hui enregistrés et pour les 44.000 âmes de la merveilleuse catholique caractéristique de la paroisse Notre-Dame avec aussi bien des Béninois que des ressortissons des pays voisins, anglophones et des Libanais, «Mon âme exalte le Seigneur, exulte mon esprit en Dieu mon Sauveur». Pour enfin, Son Excellence Monseigneur Nestor Assogba que la Providence qui, d'une éternité ordonne et dirige nos vies, a voulu transférer sur le siège métropolitain de Cotonou et qui en cette année même du centenaire de la cathédrale de Cotonou célèbre ses vingt-cinq ans dans l'épiscopat, pour cette merveille de grâce de Dieu, avec tous les fils et filles de l'archidiocèse de Cotonou, s'élève ce vibrant magnificat : «Mon âme exalte le Seigneur, exulte mon esprit en Dieu mon Sauveur».

À terme de la liturgie, le père Gilbert Dagnon rend publique l'émouvante personification du cardinal Gantin à sa bien-aimée cathédrale «...J'aurais tant voulu me trouver personnellement avec les nombreux témoins et artisans d'une si valeureuse et féconde longévité inscrite dans le mystérieux gène spirituel de la cathédrale Notre-Dame. «L'homme propose, Dieu dispose». L'espère néanmoins de revoir, église aimée et vénérée, lieu sacré et chargé de tant de grâces pour nous. C'est vers toi que chemine depuis cent ans les tribus, les tribus du Seigneur... Aux yeux de Dieu, cent ans c'est peu de choses. Mais à nos yeux, c'est une grande bénédiction et une grande espérance, surtout quand il s'agit d'une église dédiée à la Mère de Dieu dans l'un de ses attributs les plus séduisants et les plus réconfortants, la miséricorde.

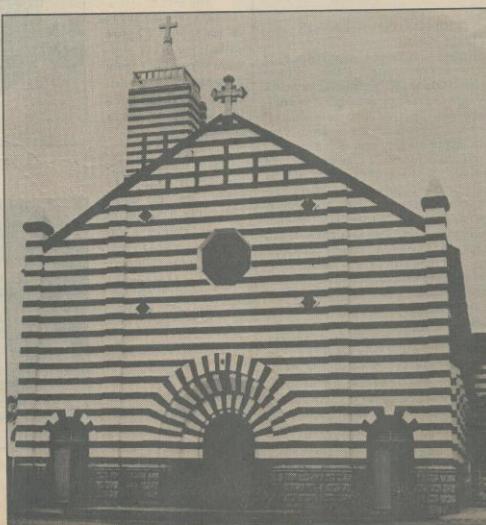
Confiant et sûre de cette miséricorde, la belle cathédrale peut accueillir la bénédiction et l'inauguration de trois plaques de gratitude et de reconnaissance, gravées sur marbre à gauche puis à droite au porche, enfin à droite à l'entrée de l'église, respectivement en heureuse mémoire et en joyeux souvenir de la première visite du Pape Jean-Paul II à la cathédrale Notre-Dame de Cotonou, de tous les évêques métropolitains de Cotonou et de tous les curés qui ont, depuis cent ans, servi dans cette demeure de Dieu.

Vénération à Marie, Mère de Dieu, Mère des Miséricordes

Santa Maria Mater Dei, Mater Misericordiae

Ora pro nobis. Amen - Alleluia.

Brice C. Ouinsou
Séminariste



RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION...

PORTO-NOVO : L'ABBÉ ERNEST OKÉ, PREMIER PRÊTRE DE LA PAROISSE SAINT-BERNARD DE MALANWI

«Seigneur Jésus, Tu m'as seduit. Voilà pourquoi je me donne à Toi pour la vie».

Ce cantique d'offrande, de confiance et d'abandon traduit toute la portée de l'ordination sacerdotale à laquelle nous avons participé le samedi 4 août 2001 sur la paroisse Saint-Bernard de Malanwi dans le diocèse de Porto-Novo. Véritable «Magnificat» de toute la communauté chrétienne catholique de ladite paroisse, cette célébration était un rendez-vous où tout inspirait don et mystère.

DON D'UNE VIE POUR LA VIE

— «Abbé Ernest Nûmavo Oké»
— «Me voici».

Tout est dit dans cette réponse chargée d'émotion qui a jailli du cœur et des lèvres de l'abbé Ernest à l'appel de l'abbé Pascal Guézodjé, recteur du séminaire propédeutique Saint-Joseph sis à Misséréto (diocèse de Porto-Novo). Accompagné de ses parents, le futur prêtre offre son «OUI», expression du don total et définitif de son être pour le triomphe de la Bonne Nouvelle de Jésus-Christ et pour le service de ses frères, les hommes. Il revenait à l'évêque de Porto-Novo, Son Excellence Monseigneur Marcel Honorat Léon Agboton, entouré d'une trentaine de prêtres, d'accueillir cette offrande à la louange de la gloire de Dieu. Émotion, peur, joie, confiance et action de grâce : tout était au rendez-vous et principalement un monde aux habits bigarrés : religieux, religieuses, séminaristes, petits et grands, fidèles laïcs, curieux, amis et sympathisants. Nombreux étaient les membres de la famille de l'élue du jour, venu soutenir leur fils qui désormais entre dans le mystère de la vie de Dieu pour le communiquer aux hommes. Cette marque de sympathie, d'admiration et de soutien se dégageait aisément de la rassurante et paternelle homélie du pasteur du diocèse.

L'AMOUR DU CHRIST NOUS PRESSE ! »

Avec joie et émotion, l'évêque de Porto-Novo a, dès les premiers mots de son message, extériorisé sa gratitude joyeuse et son émotion d'accueillir «in persona Christi» l'offrande de l'abbé Ernest en ce jour mémorable où, d'une part, l'Eglise de Porto-Novo célèbre l'anniversaire sacerdotal des abbés Moïse Adékambi (4 août 1984) et Valérien Affo (4 août 1996), et où d'autre part, l'Eglise universelle chante et célèbre la mémoire religieuse de la vie du saint patron des prêtres, Jean-Marie Vianney, le saint Curé d'Ars.



Abbé Ernest Nûmavo Oké

Pour son homélie de circonstance, Monseigneur Marcel Honorat Léon Agboton s'est donc profondément inspiré par la spiritualité de ce prêtre, ami du Christ, dont la vie est une manifestation éclatante de l'Amour de Dieu qui appelle et qui choisit : «viens et suis-moi». Confiant dans la tendresse de Dieu, Monseigneur Agboton, avec l'éloquence qu'on lui connaît, n'a pas tari de rassurants conseils à l'adresse de l'abbé Ernest. «Cher fils dans quelques instants, tu seras ordonné prêtre ! Tu t'imagines... Tu me regardes avec des yeux pétillants d'étonnement et pourtant, c'est vrai ! Tu le seras mais par pure grâce de Dieu... L'Amour du Christ nous presse... Ernest mon fils, sois heureux et fier ; mais reste humblement reconnaissant au Seigneur pour ce qu'il a fait, ce qu'il fait et fera pour toi. Reviens souvent pour la méditation et la prière à ce jour exaltant de ton ordination. Répète-toi sans cesse : «Seigneur Tu es ma part d'héritage ; Tu es plus fort que tous. Laisse ton regard illuminer le tien... Ernest, va. N'aie pas peur. Avance au large. Le Seigneur est avec toi... Viens et prends place».

PRÊTRE POUR LA VIE

Après l'imposition des mains et la prière consécraatoire, l'abbé Ernest Nûmavo Oké prend désormais place dans la longue, la très longue tradition sacerdotale érigée par le Christ Lui-même. Il devient collaborateur des évêques dans sa sacerdotabilité. Il l'a d'ailleurs su bien exprimer à travers les lignes de la plaquette confectionnée pour la circonstance : «Je contemple dans mon ordination sacerdotale l'œuvre de Dieu qui selon son dessein à Lui, a daigné jeter son regard d'Amour sur ma pauvre personne. Ainsi tout mon être est mis par un sentiment profond de joie. Ma joie n'annihile cependant pas en moi la conscience de ma responsabilité. En ce siècle de tous vents, s'il peut être rappelé à tout homme la norme de conduite suivante : «deviens ce que tu es ; vis et agis selon ce que tu es», le chrétien et encore plus le prêtre doit y voir une exigence. En saisir la portée provoque quelque peu une inquiétude légitime. Mais en moi, ce sentiment est dissipé par ma confiance en Dieu laquelle établit mon cœur dans la sérénité et entraîne tout mon être dans une attitude d'abandon. Je m'abandonne avec gratitude à Jésus-Christ «le même hier, aujourd'hui et demain»».

Brice C. Ouinsou, Séminariste

10 MAI 2001 AU BÉNIN : L'ÉGLISE SE SOUVIENT ET REND GRÂCE

L'année 1991, parmi tant d'autres, a été, humainement parlant, une des plus éprouvantes pour le clergé béninois ainsi que le peuple de Dieu. Elle aura été aussi une année d'apartheid de vie d'union en Dieu, comme l'a si bien souligné Son Excellence Monseigneur Vincent Mensah, évêque émérite du diocèse de Porto-Novo.

Qu'on se souvienne ! 1991 fut en effet l'année où en l'espace de trois mois, il a plu à Dieu de rappeler successivement à lui les abbés Michel Houngbédji le 19 mai, Ignace Faly le 25 mai, Pascal Idouh le 09 juillet et Moïse Acakpo le 10 juillet.

SE SOUVENIR ET RENDRE GRÂCE

D'heureuse mémoire, il y a donc dix ans qu'ils ont tous été appelés à l'Eucharistie éternelle.

Sans oublier aucun de ses apôtres, l'Eglise catholique s'est souvent d'eux et les a présentés à la miséricorde de Celui qui a jeté sur chacun d'eux son regard d'amour.

Dans ce cadre, des messes d'action de grâce ont été dites. Celle dite à Agoé le 10 mai dernier a été présidée par Son Excellence Monseigneur Vincent Mensah entouré de plusieurs prêtres. Et des prières soutenues par des chants mélodieux exécutés par le peuple de Dieu sont monté jusqu'à Dieu. Les sentiments qui ont jailli des coeurs des participants au cours de ces différentes célébrations d'action de grâce ont été ceux de reconnaissance et de gratitude. Merci à Dieu qui les a choisis et qui nous les a



Abbé Michel Houngbédji



Abbé Ignace Faly



Abbé Pascal Idouh



Abbé Moïse Acakpo

donnés. Merci pour avoir imprimé en eux le désir ardent des choses de Dieu... Merci aussi de les avoir rappelés par la porte de la vie éternelle qu'est la mort. Et quelle mort, peut être plus belle, s'est d'ailleurs exclamé Monseigneur Mensah au début de son homélie, «que celle de ceux qui, après avoir entendu le fascinant appel 'Viens et suis-moi', se sont levés, et sous les ordres de Dieu, se sont constitués pêcheurs d'hommes !»

La vocation au sacerdoce qui est venue frapper à leur porte, a précisé le prélat, a marqué le moment le plus caractéristique dans l'usage de leur liberté. Celle-ci a été pensée, réfléchie, voulue, décidée et a provoqué le grand choix de leur vie. Désormais, elle est qualifiée avec un incomparable «oui» dans la ligne du «fiat» de Marie et de celui du Christ à son Père.

À travers les abbés Ignace Faly, Michel Houngbédji, Pascal Idouh et Moïse Acakpo qui ont rejoint dans la terre béninoise les premiers missionnaires porteurs de la foi au Bénin et tant d'autres qui les ont précédés et suivis, c'est sans nul doute toute la chrétienté béninoise en particulier qui est interpellée dans sa foi.

Puissions-nous, comme Monseigneur Mensah a si bien conclu son homélie : «écouter la voix d'autre tombe pour répondre par une vie de foi...». L'Eglise, Bénin, en a plus que jamais besoin.

ACLEM

JOURS... L'AFRIQUE ET LE MONDE AU FIL DES JOURS... L'AFRIQUE ET LE

CRISE DE LA COMPAGNIE MULTINATIONALE AIR AFRIQUE : LA PLANCHE DE SALUT DE AIR AFRIQUE EST VENUE DE L'EXTÉRIEUR

Plus de deux cents milliards de dettes et à peine six avions loués pour la plupart, réduction des vols, quatre mille deux cents salariés et une mauvaise gestion. Telle est la situation catastrophique de la Compagnie multinationale Air Afrique. Ainsi, tout indiquait jusqu'à la dernière séance de travail qui a réuni les onze chefs d'État et de gouvernement des pays membres que la compagnie évoluait sûrement vers sa mort. Et ce, malheureusement, un peu plus de quarante ans après sa création.

Air Afrique, propriété de onze pays africains (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Congo Brazzaville, Centrafrique, Niger, Mali, Togo, Mauritanie, Tchad, Sénégal) avait pourtant pour ligne directrice d'être un instrument d'intégration africaine. La réalité nous montre aujourd'hui que ce n'était qu'un rêve pieux à cause de nous-mêmes Africains. Le constat est là. La décision dite de sauvegarde et qui n'est qu'une privatisation pure et simple a été prise le mardi 14 août 2001 à Brazzaville. C'est ainsi que les chefs d'État et du gouvernement des pays membres, réunis à Brazzaville le mardi 14 août 2001, ont opté pour la décision dite de sauvegarde de la Compagnie Air Afrique. Pour le président béninois Mathieu Kérékou présent à la réunion de Brazzaville aux côtés de ses pairs, « Air Afrique ne disparaîtra pas, elle disparaîtra avec le continent ». Pour le président ivoirien Laurent Gbagbo, « les chefs d'États africains doivent désormais organiser la campagne Air Afrique comme une compagnie commerciale à même de concurrencer d'autres compagnies dans le ciel africain et dans d'autres ». Et c'est dans cette optique que le mardi 14 août dernier, au Congo Brazzaville, un plan, dite de sauvegarde de Air Afrique a été adopté par les chefs d'État et de gouvernement. Ce plan proposé par la Compagnie nationale française Air France prévoit la création d'une nouvelle compagnie Air Afrique qui gardera le logo de l'actuelle. Une récapitulation de la nouvelle compagnie s'impose. À cet effet les chefs d'État et de gouvernement membre de Air Afrique ont décidé :

— de faire de Air France, un partenaire stratégique, commercial et

technique de la nouvelle compagnie qui doit être opérationnelle dans les trois mois à venir ;

— d'adopter le mémorandum des ministres des transports et de verser celui-ci comme document de travail au comité technique ad'hoc de négociation avec Air France ;

— de créer une compagnie de bienfaisance chargée de la gestion de l'actuelle compagnie Air Afrique ;

— de ne pas renouveler le mandat de l'administrateur provisoire Jefferson Erickson qui expire le 31 août 2001.

— de prendre toutes les mesures conservatoires pour préserver les intérêts des actionnaires durant la période de transition selon les modalités définies par le mémorandum des ministres ;

— de créer un comité technique ad'hoc de négociation avec Air France sur la base des termes de référence définis ;

— de donner mandat au président Laurent Gbagbo pour mettre en place le comité technique ad'hoc en concertation avec les autres chefs d'État afin d'élaborer la convention de partenariat avec Air France et la nouvelle compagnie Air Afrique conformément aux termes de référence.

Sur la base des projections des chefs d'État africains, les parts sont fixées au profit de la nouvelle compagnie Air Afrique de la façon suivante :

— 35% pour Air France ;

— 22% pour les États membres ;

— 38% pour les institutions financières africaines (Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), Banque africaine de développement (BAD) ;

— 5% pour le personnel de Air Afrique.

L'harmonisation, des vues entre Air France et les pays membres de la multinationale Air Afrique sera la prochaine étape.

Ainsi les pays africains membres de la compagnie multinationale Air Afrique s'en sortent difficilement à grands frais.

Ainsi, ce qui semble préparer depuis des lustres se réalise à la faveur de la mondialisation qui y trouve un champ expérimental pour arrêter encore les pays africains.

La goinfrière de nos dirigeants d'une part et surtout la gestion laxiste et scandaleuse des cadres supérieurs de la société multinationale ont entraîné ce précieux bijou dans l'impasse totale et ont donné raison à ceux qui étaient à l'affût d'un faux pas.

Alain Sessou

LES GRANDES LIGNES DU PLAN PROPOSÉ PAR AIR FRANCE

— Un actionnariat de la Nouvelle Compagnie Air Afrique serait défini. Il pourrait être : 22 à 28% de parts pour les États signataires du traité de Yaoundé qui a donné naissance à Air Afrique, 35% pour Air France et le reste des parts réparti entre des investisseurs africains, privés et institutionnels et à terme le personnel de la compagnie.

— Les droits de trafic de l'ancienne Air Afrique seraient transférés à la Nouvelle Compagnie avec la garantie que celle-ci serait la seule désignée par les États actionnaires pour exploiter les liaisons intercontinentales pendant au moins cinq ans.

— Le trafic passagers de la Nouvelle Compagnie serait principalement orienté sur le transport intercontinental vers la France. La Nouvelle Compagnie Air Afrique assurerait sur ses propres moyens ou en partage avec Air France la desserte de l'ensemble des pays de la zone d'exploitation commune grâce à des vols directs.

— L'activité régionale serait poursuivie avant d'être transférée progressivement et partiellement aux compagnies nationales.

— Des accords seraient signés entre la Nouvelle Compagnie et les compagnies nationales pour coordonner leurs programmes et conforter la desserte des grandes plates-formes de correspondances régionales.

— L'activité du fret serait développée en coopération avec Air France, la Nouvelle Compagnie dans le sens Sud-Nord et Air France Nord-Sud.

— Les trafics passagers et fret en continuité au-delà des hubs respectifs de deux partenaires feraient l'objet d'accords commerciaux spécifiques.

— Les vols charter dont la rentabilité est aléatoire ou négative seraient supprimés.

— La gestion des recettes serait assurée contractuellement par Air France en association avec la Nouvelle Compagnie.

— Un plan social financé par les États et ou la Banque mondiale serait mis en œuvre pour faciliter le reclassement des personnels de l'ancienne Air Afrique non retenus par la Nouvelle Compagnie, ainsi que les départs en retraite ou pré-retraite.

— La Nouvelle Compagnie ne reprendrait pas le passif d'Air Afrique. (AFP)

ÉCONOMIE — DÉVELOPPEMENT

UNE DÉCENNIE DE DÉMOCRATISATION DANS L'ESPACE FRANCOPHONE LES REGROUPEMENTS SOUS-RÉGIONAUX : DES PAS POSITIFS VERS L'INTÉGRATION AFRICAINE

À l'heure où l'Afrique a décidé de créer l'Union africaine pour faire face aux défis de la mondialisation, les regroupements sous-régionaux, comme la CEDEAO-ECOWAS en Afrique de l'Ouest ou la SADC en Afrique Australe, constituent des pas positifs vers l'intégration des pays du continent. Même si le chemin reste parsemé d'embûches.

LA CEDEAO, UN EXEMPLE ENCOURAGEANT

La Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), qui compte aujourd'hui 16 pays membres, a été créée en 1975 pour promouvoir l'intégration dans «tous les domaines de l'activité économique» mais aussi sociale et culturelle. La vision des pères fondateurs au moment de sa création était celle d'une auto-suffisance collective, à travers l'intégration des pays de l'Afrique de l'Ouest en un ensemble économique doté d'un marché unique organisé autour d'un marché unique et monétaire. Cette préoccupation est née de la prise de conscience que les marchés intérieurs des États membres pris individuellement, en raison de leur étroitesse, étaient loin d'être compétitifs, dans un environnement mondial marqué par l'existence de grands blocs commerciaux.

Aujourd'hui toutefois la politique a souvent prévalu, mettant en cause les acquis économiques et faisant fuir les investisseurs: guerre civile en Sierra Leone et extension du conflit au Liberia et à la Guinée, instabilité en Côte d'Ivoire, ancienne locomotive de la Zone Franc, troubles intérieurs au Nigeria, géant économique de la région, miné par la violence et la corruption.

Le conflit entre les pays riverains du fleuve Mano (Sierra Leone, Liberia, Guinée) illustre toutefois la volonté d'agir en commun pour résoudre les problèmes. Contrairement aux partisans farouches de sanctions et une «solution militaire» en Sierra Leone, la CEDEAO, sous l'impulsion de son président, le chef d'État malien Alpha Oumar Konaré et de son homologue nigérian Olusegun Obasanjo, prône l'envoi d'une présence militaire combinée à l'appui de la communauté internationale et au dialogue entre toutes les parties y compris les rebelles du RUF. Tout cela assorti de mesures économiques, notamment des investissements propres à stimuler la création d'emplois et à permettre la réduction de la pauvreté, pour redonner des raisons d'espérer aux jeunes chômeurs dont le mécontentement a contribué à alimenter le conflit.

LES PROJETS D'INTÉGRATION DEMEURENT

Devant la lenteur des progrès enregistrés par la CEDEAO, le traité de

1975 a été révisé. Les principes de la supranationalité dans l'application des décisions et du financement autonome des budgets des institutions ont été introduits. En outre, il a été envisagé de créer des institutions supranationales de contrôle et d'arbitrage de l'application des décisions: cour de justice, «parlement et conseil économique et social».

Malgré les difficultés, la CEDEAO a enregistré des progrès importants en matière de circulation des personnes, dans la construction des routes inter-États, ou en matière de développement des liaisons de télécommunications entre les États et de maintien de la paix et la sécurité régionales. Mais c'est dans le domaine de l'intégration des marchés que les progrès ont été les moins concluants. En effet, le schéma de libéralisation des échanges n'est pas encore opérationnel comme le reflète la faiblesse du commerce intrarégional qui ne représente au début de l'année 2001 que 11 % du commerce avec les pays-tiers. En outre, le tarif extérieur commun de la CEDEAO n'a pas encore vu le jour et les politiques économiques et financières ne sont pas harmonisées, bien qu'un cadre ait été défini.

Il existe toutefois des facteurs prometteurs: l'avènement de la démocratie dans la plupart des pays de la CEDEAO et particulièrement au Nigeria; le désengagement progressif de l'État des secteurs d'activité productifs, et la prise de conscience du fait que le secteur privé doit être le moteur de la croissance et de l'intégration économique. De même, les objectifs sont maintenus: la future création d'un marché régional unique fondé sur la libéralisation des échanges, l'établissement d'un tarif extérieur commun et l'harmonisation des politiques économiques et financières. D'autant plus que les pays qui ne font pas partie de l'Union monétaire ouest africaine (Zone Franc) ont créé une deuxième zone monétaire, l'Agence monétaire de l'Afrique de l'Ouest (AMAO) qui fusionnera avec la zone UEMOA pour donner naissance à la zone monétaire unique CEDEAO en 2004.

L'ESSOR DE LA SADC

La SADC a remplacé en 1992 la Conférence de coordination pour le développement de l'Afrique australe

(SADCC, Southern African Development Coordination conference) créée en 1980 pour regrouper les pays de la «ligne de front» en lutte contre l'Afrique du Sud de l'apartheid. Rejointe par la nouvelle Afrique du Sud en 1994 puis par Maurice (1995), la République démocratique du Congo (RDC) et les Seychelles (tous les deux en 1997), elle est aussi sollicitée par l'Ouganda qui a posé sa candidature l'année dernière; la SADC compte ainsi désormais 14 membres.

Considérée comme la zone africaine la plus prometteuse en raison de la présence de l'Afrique du Sud, principale porte d'entrée des investisseurs étrangers en Afrique sub-saharienne, et de ses richesses minières, elle a décidé de centraliser les différents secteurs d'activité à son siège de Gabarone au Botswana afin de les rendre plus efficaces. Elle a cependant connu un certain ralentissement ces dernières années en raison de la lenteur de l'élimination prévue des barrières douanières à l'intérieur de la zone et de divergences politiques entre pays membres, en particulier entre l'Angola, riche en pétrole et en diamants, et l'Afrique du Sud. Luanda s'oppose à la suprématie sud-africaine et à sa main-mise économique sur ses voisins, reprochant notamment à Pretoria sa politique ambiguë vis-à-vis de l'opposition armée angolaise de l'UNITA de Jonas Savimbi.

DIFFICULTÉS D'UNE UNIFORMISATION MONÉTAIRE

Le conflit en RDC a aussi divisé les pays de la SADC puisque l'Angola, la Namibie et le Zimbabwe se sont alliés à Kinshasa en butte à une rébellion soutenue par le Rwanda et l'Ouganda, bien vus par l'Afrique du Sud. De même Pretoria apprécie peu le récent rapprochement entre l'Angola et la Zambie, engagé dans plusieurs médiations (Angola et RDC, notamment). Sur le plan économique, le protocole commercial pour la réduction de 85% des barrières douanières dans un délai de huit ans, entré en vigueur en septembre 2000, n'a été pleinement mis en application que par deux pays membres: l'Afrique du Sud et Maurice. Sur le plan financier, les monnaies de la Namibie, du Lesotho et du Swaziland sont liées au rand sud-africain à travers une zone monétaire commune (CMA, Common Monetary Area). Les membres de la SADC envisagent une monnaie unique, mais cela paraît difficilement acceptable pour les Angolais qui travaillent dans la zone dollar, monnaie de référence du baril de pétrole.

CE QU'IL SERAIT BON QUE VOUS SACHIEZ

✿ Les 17^{es} journées mondiales de la jeunesse (JMJ) de l'an 2002 qui se dérouleront à Toronto au Canada se tiendront du 18 au 28 juillet à travers le pays et à Toronto.

✿ D'ores et déjà, plus de cinq cents mille jeunes venant de cent cinquante pays sont attendus.

✿ En Amérique Latine, pays où la violence règne en maître, sur une population totale de 37 millions (Indiens, Noirs et Rom) plus d'un million d'habitants ont été déplacés en cinq ans.

✿ Ces populations vivent une réelle détresse psychologique, économique et juridique.

✿ En Centrafrique, il faut construire des abris pour les déplacés après l'échec du coup d'État organisé le 27 mai 2001 par l'ex-président centrafricain André Kolingba. Car à Bangui, la capitale, des milliers de personnes ont abandonné leur maison.

✿ La communauté internationale à travers les Nations unies a déclaré l'an 2001 l'année internationale de mobilisation contre le racisme et la discrimination raciale.

✿ À cet effet, à Durban, en Afrique du Sud, se tiendra fin août 2001 la Conférence internationale contre le racisme.

✿ Seuls 15 pays ont ratifié cette convention jusqu'à fin premier trimestre de l'an 2001. Ce qui, selon les experts, ne constitue pas le minimum requis pour que cette convention entre en vigueur. Le thème retenu est: «Racisme, discrimination raciale, xénophobie, et toutes les formes de discrimination».

✿ «...Les migrations constituent en Afrique de l'ouest, un phénomène économique et social majeur...» cette déclaration de Branson McKinley, directeur général de l'OMI (organisation internationale des migrations) est révélatrice de l'an des fléaux qui menacent l'Afrique. Car selon les experts du bureau international du travail (BIT), l'Afrique compte à elle seule 20 millions de travailleurs migrants.

✿ Selon la Fédération internationale des journalistes (FIJ) dans son dernier rapport annuel, 62 journalistes ont été assassinés au cours de l'année 2000. Dans chaque région du monde, des journalistes ont donc payé un prix terrible en luttant pour la démocratie.

✿ Selon le Fonds des Nations unies pour la population (FNUAP), aujourd'hui vivent sur notre planète 6,1 milliards d'êtres humains. Chaque année, l'augmentation de la population mondiale est estimée à 77 millions d'individus.

Marie Jonandis